

LA CONFRÉRIE DE LA CHARITÉ À LONGNES

Il existait à Longnes une confrérie de la Charité qui avait pour mission de rendre les derniers devoirs aux habitants de la commune et d'un certain nombre de communes avoisinantes.

L'origine de la Charité remonte au XVI^e siècle, probablement vers 1555. Les registres mentionnent que le curé de l'époque, Michel Dubois fit le voyage de Rome qui dura au moins 72 jours, en compagnie de 2 paroissiens, dans le but d'obtenir la « bulle d'institution » du Pape Paul IV.

La Confrérie fut érigée en 1608, date que l'on retrouve sur la bannière que les frères suivaient lors des processions et qui était composée d'un prévôt, d'un échevin, d'un porte-cierge, d'un porte-bénitier, d'un aumônier, d'un porte-bannière, d'un lève-corps, d'un frère servant et du porte-campanelle, le campanelier ou clocheteur ou encore cliqueteux. Ce dernier parcourait le village et annonçait l'heure des enterrements, il marchait en tête des convois funèbres. Les frères portaient un costume composé d'une tunique noire, une collerette blanche et d'une barrette noire. L'échevin se distingue par une dalmatique rouge.

La Confrérie fut supprimée lors de la Révolution en 1794 et ses biens vendus comme biens nationaux et rétablie en 1802, mais sans toutefois recouvrer ses biens.

L'un des frères de la charité, Jacques Barré, notaire royal et greffier au bailliage de Dammartin fut enterré le 14 octobre 1778 dans la nef de l'Eglise de Longnes.



Panneau indicateur

Regard sur le patrimoine rural



Chemin menant à Heurteloup

SOYEZ RESPECTUEUX DES RECOMMANDATIONS DU RANDONNEUR

« Le randonneur ne laisse derrière lui, que la trace de ses semelles »

- Avant de partir seul, signaler son itinéraire à une tierce personne
 - Se renseigner sur les périodes de chasse
 - Tenir les chiens en laisse
 - Ne rien jeter, emporter ses déchets
 - Ne pas allumer de feu
 - Respecter les propriétés privées
 - Respecter la faune et la flore en les observant uniquement et rester silencieux et discret
 - Rester prudent lors de franchissements d'axes routiers
 - Observer en tout lieu et toute circonstance le Code de la Route
 - En vélo : porter un casque et dépasser avec précaution
- les randonneurs pédestres et équestres qui restent toujours prioritaires

EN CAS D'ACCIDENT

Prévenir les secours, dès que possible :

- 112 : N° d'urgence européen (24h / 24)
- 15 : SAMU - 17 : Gendarmerie - 18 : Pompiers

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
OFFICE DE TOURISME DU PAYS HOUDANAIS
4, Place de la Tour - 78550 HOUDAN
Tél. 01 30 59 53 86 - Mél : otph@cc-payshoudanais.fr
Site : www.cc-payshoudanais.fr



Retrouvez le patrimoine naturel, culturel, architectural
ou encore les artistes, artisans et producteurs locaux
dans notre guide touristique.

Signalez-nous au plus vite toute difficulté majeure
rencontrée sur le parcours.

Reproduction interdite - Imprimé sur papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique



Office de Tourisme du Pays Houdanais



Vallée de la Vaucouleurs
LONGNES
MONDREVILLE

Parmi les chênes



Chêne à Mirbel



9,6 km - 3h10 (sur la base de 3km/h)

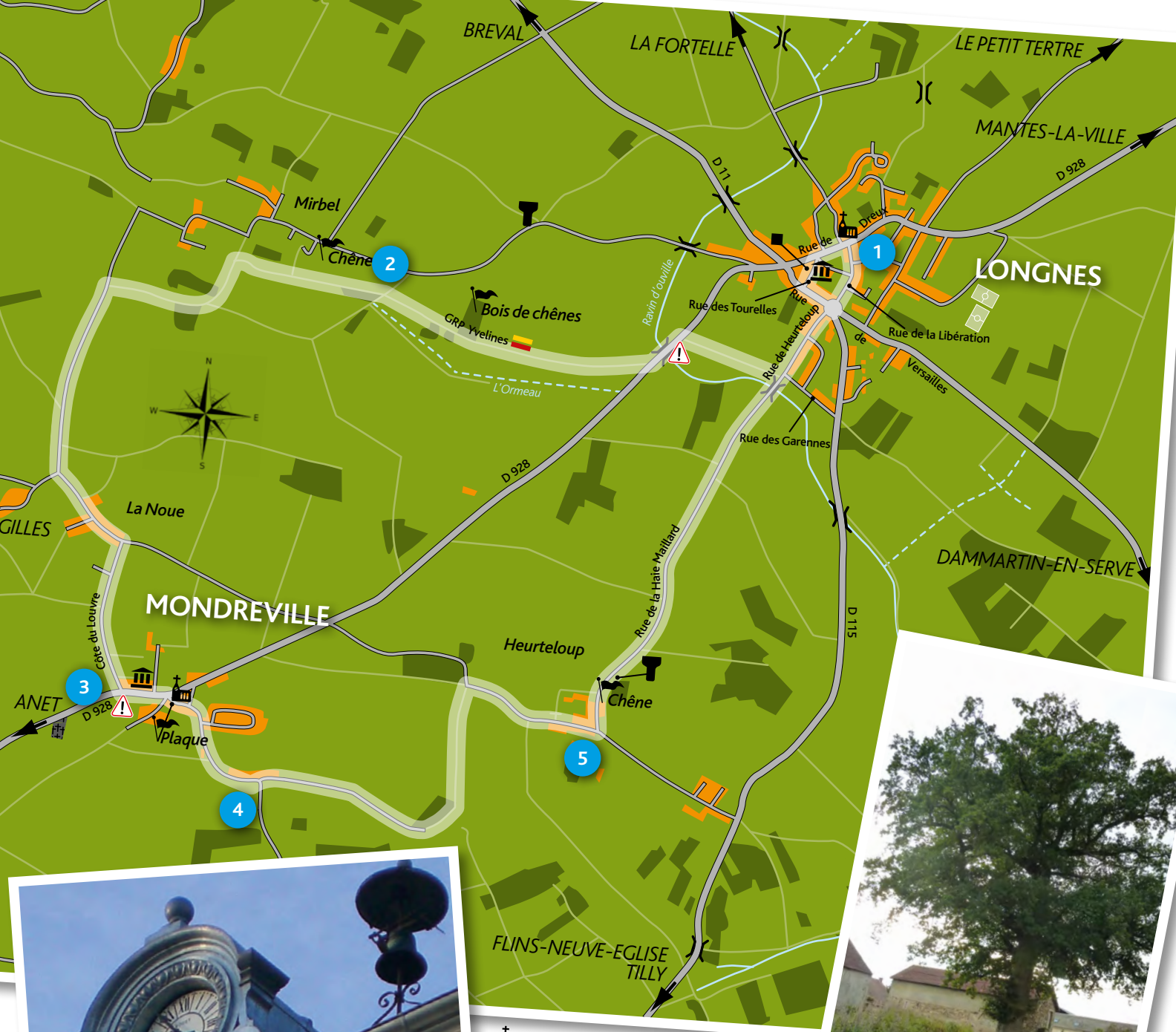
Parking : à proximité de l'église
Saint-Pierre à Longnes

(1) Randonnée à vélo plutôt adaptée aux adultes

Conception graphique : trente-fevrier@orange.fr - Optimum Impression



Randonner en Pays Houdanais









- 1** Dos à l'église Saint-Pierre, sur la D 928, prendre vers la droite la rue de Dreux jusqu'au monument aux Morts que l'on contourne par la gauche. Arrivé devant la mairie, prendre la rue des Tourelles. A l'intersection, tourner à gauche dans la rue de Versailles jusqu'au rond-point. Prendre à droite la rue de Heurteloup, à suivre jusqu'à la hauteur de la rue des Garennes sur la gauche et, prendre à droite le chemin herbeux qui se trouve face à elle (GRP des Yvelines). Ce GRP arrive, au bout de 400 m, sur la D 928 qu'il faut suivre à gauche sur 150 m avec prudence. Sitôt le franchissement d'un petit pont (sur le Ravin d'Ouville), retrouver à droite le GRP, un chemin herbeux. Traverser un petit bois de chènes.
- 2** Poursuivre jusqu'à l'intersection. Peu avant d'arriver à Mirbel, remarquer, à droite, en plein champ, un magnifique **chêne isolé**. A l'entrée de Mirbel, abandonner le GRP et prendre à gauche, au long d'une clôture de lices en ciment. A l'intersection, continuer à droite. Ce chemin, herbeux, amène à une petite route (poste de gaz). Tourner à gauche pour atteindre La Noue. A l'entrée du hameau, prendre à gauche. Au stop, prendre à droite la côte du Louvre pour arriver à Mondreville.
- 3** Dans ce village, prendre à gauche la Route Nationale (en fait la D 928) - avec prudence car le trottoir est parfois très étroit. Passer devant la mairie et observer la **pendule** sur le toit. Arrivé à l'église St Christophe, partir à droite en direction de Tilly - remarquer le **panneau indicateur Tilly 3.2km**. Suivre cette route de Tilly sur 500 m (laisser sur sa gauche le lotissement de Mondreville, allée des Sapins).
- 4** Après un premier virage, arriver sur une jolie petite place triangulaire ornée de quelques conifères, prendre la rue à gauche qui se poursuit par un chemin empierré. Puis le chemin devient herbeux. Passer sous une double ligne à haute tension. Arrivé au coin d'un bois, sur une petite route, prendre à droite jusqu'au hameau de Heurteloup.
- 5** Prendre à gauche la rue de la Haie Maillard (admirer le **superbe chêne** en passant près du château d'eau). Après 2 km, on atteint Longnes par la rue de Heurteloup. Au rond-point, prendre en face la rue de la Libération et atteindre l'église Saint-Pierre et le parking de départ.



Chêne du Petit Heurteloup



Pendule - Mairie de Mondreville

	Eglise Saint-Pierre		Mairie		Monument
	Château d'eau		Cimetière		Site remarquable

750 m